



Arrêté du 23 Jomada El Oula 1446 correspondant au 25 novembre 2024 portant délégation de signature à la directrice de l'administration des moyens.

Le ministre de la poste et des télécommunications,

Vu le décret présidentiel n° 24-374 du 16 Jomada El Oula 1446 correspondant au 18 novembre 2024 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 20-178 du 14 Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 6 juillet 2020 fixant les attributions du ministre de la poste et des télécommunications ;

Vu le décret exécutif n° 20-179 du 14 Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 6 juillet 2020 portant organisation de l'administration centrale du ministère de la poste et des télécommunications ;

Vu le décret exécutif n° 23-405 du 29 Rabie Ethani 1445 correspondant au 13 novembre 2023 autorisant les membres du Gouvernement à déléguer leur signature ;

Vu le décret exécutif du 25 Jomada Ethania 1442 correspondant au 8 février 2021 portant nomination de Mme. Ghenima Brahimi, directrice de l'administration des moyens au ministère de la poste et des télécommunications ;

Arrête :

Article 1er. — Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à Mme. Ghenima Brahimi, directrice de l'administration des moyens, à l'effet de signer, au nom du ministre de la poste et des télécommunications, tous actes et décisions, à l'exclusion des arrêtés.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 23 Jomada El Oula 1446 correspondant au 25 novembre 2024.

Sid Ali ZERROUKI.